

## **COMPTE RENDU du CONSEIL**

### **Séance ordinaire du Jeudi 23 Février 2017**

L'an 2017 et le 23 Février à 19 heures , le conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la Communauté de Communes sous la présidence de DURAND Denis, Président.

**Etaient présents:** M. DURAND Denis, Président ; M. LAIGNEL Noël, Mme LEGROS Ghislaine, M. GRIETTE Loïc, M. REGNAULT Dominique, Mme RAQUIN Edith, M. THIBAUT Christian, M. GILBERT Roland, Mme COURIVAUD Bernadette, M. BELLERET Robert, Mme REBOUX Danielle, M. CORDEBOIS Loïc, M. SAUVETTE Lucien, M. THEURIER Benoît, M. SOUCHET David, M. REVIDON Laurent, Mme KOOS Christine, Mme NORTIER Marie-Ange, M. DE GOURCUFF Arnaud, Mme AUDOIN Sandrine, M. LAIGOT Stéphane, Mme BARILLET-LYON Katia, M. FERRAND Thierry, Mme BENOIT Delphine.

**Excusé ayant donné procuration** : M. BALLERAT Xavier à M. DURAND Denis.

**Secrétaire de séance** : Monsieur Dominique REGNAULT

Concernant l'avenant à Bourges Etanchéité, Monsieur THEURIER rappelle qu'il s'était abstenu. Il est donc nécessaire de corriger les résultats : 12 pour et 10 abstentions. Après ces rectifications, le procès verbal de la dernière réunion de conseil est approuvé à l'unanimité.

### **PROJET DE CABINET MEDICAL SATELLITE DE LA MSPR DE LA GUERCHE SUR L'AUBOIS**

Monsieur DURAND informe le conseil que plusieurs réunions ont été organisées avec les professionnels de la santé, les représentants de la CDC, l'ARS, Monsieur COURTILAT du Pays de Loire Val d'Aubois et de TERRITORIA.

Après étude des besoins des professionnels, TERRITORIA a chiffré le projet, puis il a fallu réduire le projet car il semblait trop élevé pour les professionnels de santé.

Monsieur DURAND présente le bilan des besoins en surfaces utiles. Le projet représente une surface de 356 m<sup>2</sup> à laquelle s'ajoute la surface de circulation de 89 m<sup>2</sup>, soit une

superficie totale de 467 m<sup>2</sup> sur un terrain de 2 000 m<sup>2</sup>.

Monsieur GILBERT a eu confirmation qu'il n'y a pas d'exonération de taxe d'aménagement.

Le coût serait de 1 038 640 € HT soit 1 242 481 € TTC. Le projet peut être subventionné par la DETR (40 %), la Région (25 %) et le Département (15 %). La CDC pourrait solliciter également la réserve parlementaire.

Monsieur DURAND a fait une simulation d'emprunt de 300 000 € à 2 % sur 20 ans, soit 1 517,65 € de mensualité.

Monsieur FERRAND rappelle que ces chiffres sont basés avec la présence d'un médecin. Cela voudrait dire que s'il n'y a pas de médecin, cela fera un loyer en moins pour la CDC. Monsieur DURAND précise qu'il y a 2 manières de facturer le loyer :

- Soit au regroupement de professionnels directement, charge à eux de se répartir la somme ensuite (situation actuelle à La Guerche) ;
- Soit aux professionnels individuellement en fonction des surfaces.

Monsieur FERRAND demande si les professionnels médicaux se sont renseignés sur la création d'association ou de société. Mme MATHIAUD de la MSA les aide sur ces démarches.

Monsieur De GOURCUFF demande si tous les professionnels concernés sont intéressés réellement par le projet. Mme RAQUIN précise que pour le moment oui. Ils participent aux réunions. A voir au moment de la prise de décision définitive quand on aura tous les chiffres.

Monsieur De GOURCUFF demande s'il y a des synergies étudiées avec la maison de retraite. Il y aura notamment le parking. Il se questionne également sur le projet de 2 médecins alors qu'on craint qu'il n'y en ait aucun. Pourquoi pas un projet pour un seul médecin. Il est répondu que ce serait plus attractif d'avoir 2 médecins. Le but de la maison médicale est de développer le nombre de médecins sur le secteur de Nérondes. Le rythme de travail est très intense et les médecins ne seront pas trop de 2.

<p><b>PROJET DE CABINET MEDICAL SATELLITE DE LA MSPR DE LA GUERCHE SUR L'AUBOIS - DEMANDE DE SUBVENTION DETR</b></p>
--

Monsieur le président fait état de la prise de compétence « Etude et construction et gestion de locaux pour permettre l'exercice regroupé de la médecine » au 1<sup>er</sup> janvier 2017, ainsi que du travail opéré avec le personnel de santé de Nérondes pour se regrouper afin d'exercer la médecine et les soins dans un cabinet médical satellite de la MSPR de La Guerche-sur- l'Aubois.

Plusieurs réunions ont eu lieu entre les représentants de la CDC, le programmiste et les professionnels de santé, afin de définir leurs besoins.

Le projet ainsi défini est un bâtiment d'une surface au sol de 467 m<sup>2</sup> qui serait construit à proximité de la nouvelle maison de retraite de Nérondes. L'estimation est de 1 038 640 € HT.

Les financements possibles sont les suivants :

– DETR : 40 % des travaux et frais d'acquisition	soit 334 286 €
– Région : 25 % (plafonnée à 1 000 000 €)	soit 250 000 €
– Département : 15 %	soit 153 069 €
– Emprunt :	<u>301 285 €</u>
	<b>TOTAL 1 038 640 €</b>
– TVA :	203 841 €
	<b>TOTAL 1 242 481 €</b>

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire :

- sollicite Madame la Préfète pour l'obtention de la DETR pour un montant de 334 286 € ;
- autorise le président à effectuer toutes les démarches nécessaires à ce dossier.

réf : 2017\_011

A l'unanimité (pour : 25 contre : 0 abstentions : 0)

<p><b>PROJET DE CABINET MEDICAL SATELLITE DE LA MSPR DE LA GUERCHE SUR L'AUBOIS - DEMANDE DE SUBVENTION A LA REGION</b></p>
---

Monsieur le président fait état de la prise de compétence « Etude et construction et gestion de locaux pour permettre l'exercice regroupé de la médecine » au 1<sup>er</sup> janvier 2017, ainsi que du travail opéré avec le personnel de santé de Nérondes pour se regrouper afin d'exercer la médecine et les soins dans un cabinet médical satellite de la MSPR de La Guerche-sur- l'Aubois.

Plusieurs réunions ont eu lieu entre les représentants de la CDC, le programmiste et les professionnels de santé, afin de définir leurs besoins.

Le projet ainsi défini est un bâtiment d'une surface au sol de 467 m<sup>2</sup> qui serait construit à proximité de la nouvelle maison de retraite de Nérondes. L'estimation est de 1 038 640 € HT.

Les financements possibles sont les suivants :

- DETR : 40 % des travaux et frais d'acquisition	soit 334 286 €
- Région : 25 % (plafonnée à 1 000 000 €)	soit 250 000 €
- Département : 15 %	soit 153 069 €
- Emprunt :	<u>301 285 €</u>
	<b>TOTAL 1 038 640 €</b>
- TVA :	203 841 €
	<b>TOTAL 1 242 481 €</b>

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire :

- sollicite Monsieur le Président du Conseil Régional du Centre Val de Loire pour l'obtention d'une subvention pour un montant de 250 000 € pour le projet de cabinet médical satellite de la MSPR de La Guerche-sur-l'Aubois ;
- autorise le président à effectuer toutes les démarches nécessaires au projet.

réf : 2017\_012

A l'unanimité (pour : 25 contre : 0 abstentions : 0)

**PROJET DE CABINET MEDICAL SATELLITE DE LA MSPR  
DE LA GUERCHE SUR L'AUBOIS - DEMANDE DE  
SUBVENTION AU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU CHER**

Monsieur le président fait état de la prise de compétence « Etude et construction et gestion de locaux pour permettre l'exercice regroupé de la médecine » au 1<sup>er</sup> janvier 2017, ainsi que du travail opéré avec le personnel de santé de Nérondes pour se regrouper afin d'exercer la médecine et les soins dans un cabinet médical satellite de la MSPR de La Guerche-sur- l'Aubois.

Plusieurs réunions ont eu lieu entre les représentants de la CDC, le programmiste et les professionnels de santé, afin de définir leurs besoins.

Le projet ainsi défini est un bâtiment d'une surface au sol de 467 m<sup>2</sup> qui serait construit à proximité de la nouvelle maison de retraite de Nérondes. L'estimation est de 1 038 640 € HT.

Les financements possibles sont les suivants :

- DETR : 40 % des travaux et frais d'acquisition	soit 334 286 €
- Région : 25 % (plafonnée à 1 000 000 €)	soit 250 000 €
- Département : 15 %	soit 153 069 €
- Emprunt :	<u>301 285 €</u>
	<b>TOTAL 1 038 640 €</b>
- TVA :	203 841 €
	<b>TOTAL 1 242 481 €</b>

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire :

- sollicite Monsieur le Président du Conseil Départemental du Cher pour l'obtention d'une subvention pour un montant de 153 069 € pour le projet de cabinet médical satellite de la MSPR de La Guerche-sur-l'Aubois ;
- autorise le président à effectuer toutes les démarches nécessaires à ce dossier.

réf : 2017\_013

A l'unanimité (pour : 25 contre : 0 abstentions : 0)

## Questions diverses

### ☛ Projet Compte Epargne Temps

Monsieur le Président informe le conseil que, lors des entretiens professionnels, des agents ont demandé d'ouvrir un Compte Epargne Temps. Pour faire droit à leurs prérogatives, il convient de présenter le dossier en Comité Technique au Centre de Gestion du Cher pour avis avant validation du conseil communautaire.

Le prochain CT aura lieu le 27 mars mais les dossiers doivent être arrivés avant le 3 mars. Monsieur DURAND demande au conseil l'autorisation d'envoyer le projet de Compte Epargne Temps au Centre de Gestion du Cher.

Monsieur REVIDON n'y voit pas d'inconvénient mais il voudrait connaître le projet avant de donner son avis. Il rappelle que le CET est un gros dossier d'une vingtaine de pages à lire avec des critères bien précis. Il faut bien prendre le temps pour rédiger ce genre de dossier car cela a un impact financier pour la collectivité. Mme RAQUIN précise que les agents ne demandent qu'à inscrire les heures supplémentaires, mais ne veulent pas de compensations financières.

Monsieur REVIDON veut bien l'entendre mais c'est un projet qui doit être travaillé avant tout par les élus.

Monsieur DURAND propose en conséquence de reporter cet ordre du jour afin de bien travailler sur ce dossier.

Monsieur GILBERT informe toutefois les élus qu'il faut quand même réfléchir sur la question des heures supplémentaires au sein de la CDC.

### ☛ Calendrier des réunions

- Lundi 27 février 2017 : 18 H – Commission Gymnase
- Mercredi 1<sup>er</sup> mars 2017 : 14 H 30 – Commission Tourisme
- Lundi 6 mars 2017 : 18 H 30 – Commission Culture
- Mercredi 8 mars 2017 : 18 H – Commission Enfance Jeunesse
- Lundi 13 mars 2017 : 18 H 30 – Commission Développement économique
- Mardi 14 mars 2017 : 18 H – Commission Finances

### ☛ Contrat de ruralité

Monsieur DURAND informe le conseil que les réunions se poursuivent avec le Pays de Loire Val d'Aubois et les présidents des 4 CDC. Il devrait y avoir prochainement une signature avec la présence d'un Ministre.

### ☛ Bulletin intercommunal

Monsieur DURAND informe le conseil que le bulletin intercommunal est enfin arrivé. Il sera distribué par La Poste la semaine prochaine.

### ☛ Ordures Ménagères

Monsieur FERRAND demande si la CDC peut intervenir sur les problèmes des OM. Personnellement, il a envoyé un mail au SMIRTOM mais il attend toujours la réponse.

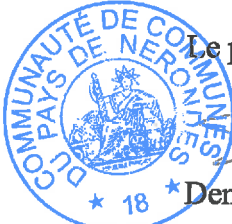

Monsieur GILBERT a rencontré aujourd'hui le responsable de la société Brangeon. Les problèmes sur Nérondes devraient être résolus.

Monsieur GILBERT pense que le SMIRTOM est très tolérant envers Plastic Omnium. Il informe les élus également que, depuis le début du nouveau système de ramassage, il n'y a eu aucune réunion de conseil syndical.

### ☛ Très haut débit

Monsieur FERRAND demande où en est le très haut débit car on en parle plus. Selon les dernières informations, la commercialisation se ferait vers avril/mai 2017.

Le président,



★ 18 ★ Denis DURAND